



COMMUNE  
de SAINT-MARCEL SUR AUDE

LE MAIRE

**CERTIFICAT AFFICHAGE**

Je soussigné, **Guillaume HERAS**, Maire de la Commune de **SAINT-MARCEL SUR AUDE**, certifie avoir procédé à l'affichage dans le lieu prévu à cet effet, de l'arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une enquête publique présentée par la société « SAS Engie Green Grazas » consistant en la création et l'exploitation d'un parc éolien de 6 aérogénérateurs, d'un poste de livraison ainsi que d'un pylône de mesure, sur le territoire de la commune de Villedaigne.

Cet avis a été affiché à compter du 11 janvier 2020 et sera affiché pendant toute sa durée, soit jusqu'au 27 février inclus.

Fait à Saint-Marcel, le 02 mars 2020

Le Maire,